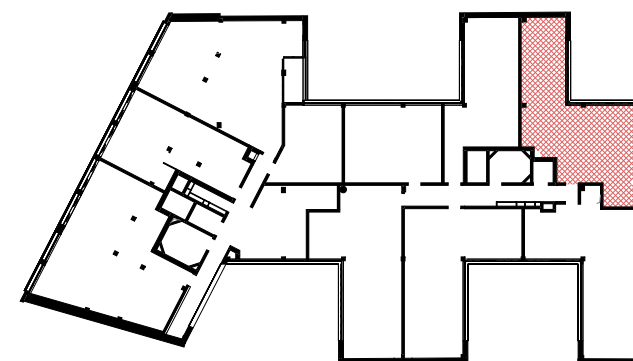


19 PASSY

19 rue de Passy - 75016 Paris



Indice C	Novembre 2024
CAGE	B
APPARTEMENT	B431
TYPE	T3
NIVEAU	R+4

**Belval &
Parquet
Architectes**

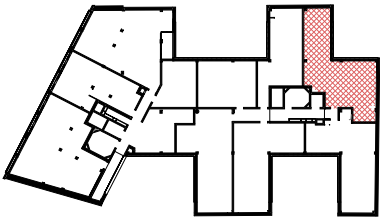
14 rue de la Concertation
75018 Paris
Tél : 01 74 64 48 60
Web : belval-parquet.com



155 rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 55 20 31 31
Web : www.groupe-ogic.fr



CAGE B | APPARTEMENT B431 | TYPE T3 | NIVEAU R+4



Indice C

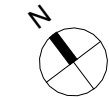
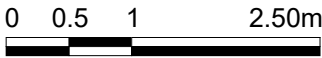
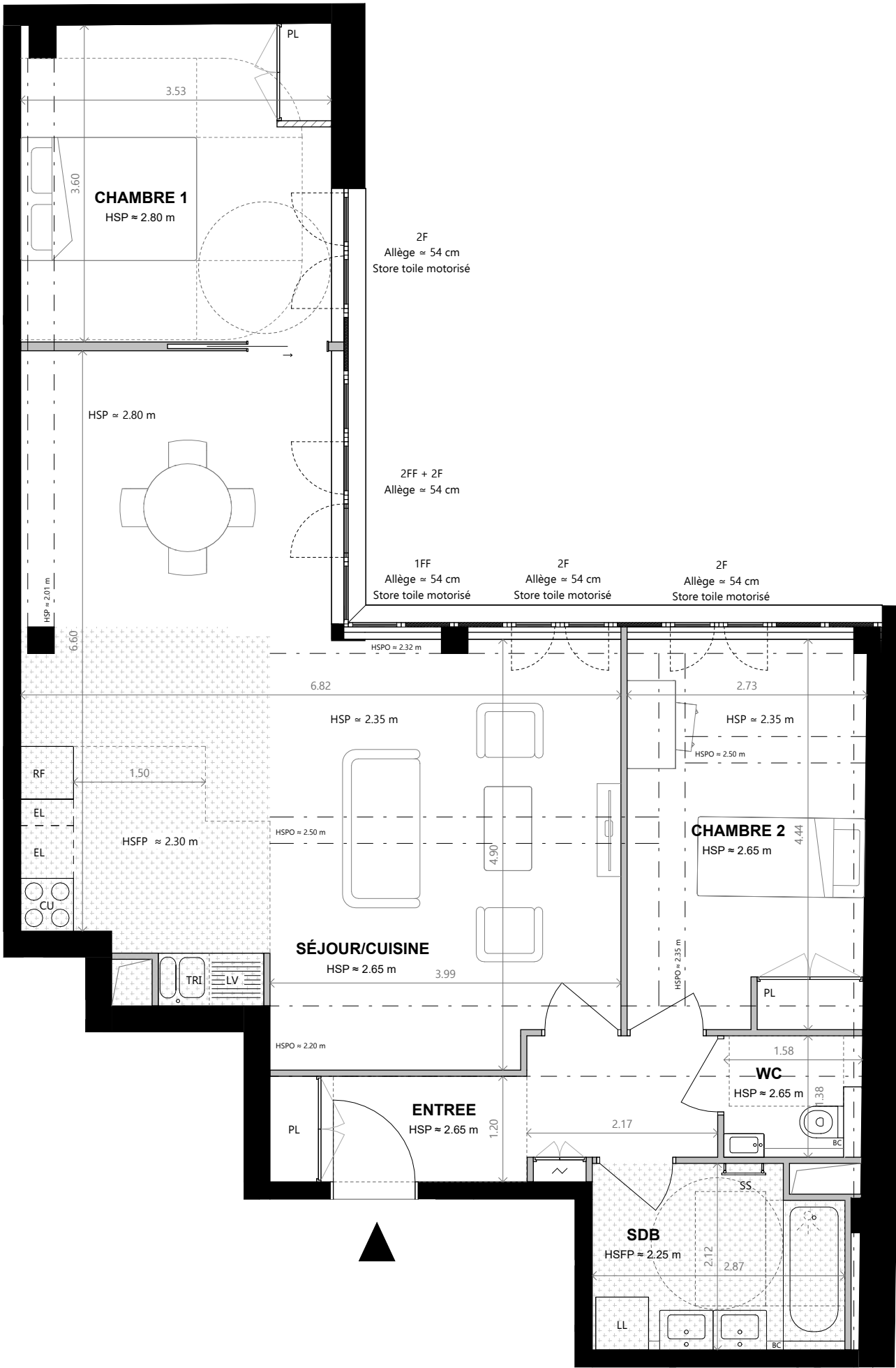
Novembre 2024

B431	
SÉJOUR/CUISINE	41.1 m ²
CHAMBRE 1	12.6 m ²
CHAMBRE 2	11.9 m ²
ENTREE	6.7 m ²
SDB	5.8 m ²
WC	2.0 m ²
SURFACE HABITABLE	80.1 m ²

PV : pare vue	PL : placard
LL : lave-linge	PF : porte fenêtre
LV : lave-vaisselle	F/FF : fenêtre / fenêtre fixe
SS : sèche serviette	FC : fenêtre coulissante
RF : réfrigérateur	FS : fenêtre à soufflet
CU : plaques de cuisson	ST : store
TRI : emplacement pour le tri	EP : descente pluviale
EL : emplacement libre	GC : garde-corps
PFC : porte fenêtre coulissante	BC : banquette carrelée
gaine technique	
emplacement technique électrique du logement	
soffite et faux-plafond	
retombées poutres	HSP = Hauteur sous plafond
cloison fusible démontable	HSFP = Hauteur sous faux plafond
possibilité de placard non réalisé	HSPO = Hauteur sous poutre



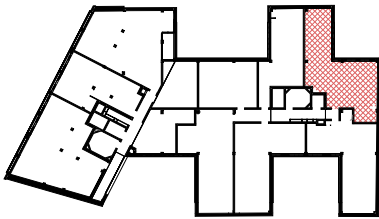
155 rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 55 20 31 31
www.groupe-ogic.fr



NB 1 : Le mobilier présent dans les chambres et séjours est placé à titre indicatif et n'est pas compris dans la vente. NB 2 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l 'appartement. Les surfaces sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction de contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l 'équipement. Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne serait être inférieure à 2,00 m. Les éléments de mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif. NB 3 : Le sens de platelage est dessiné à titre indicatif. NB 4 : Les illustrations demeurent non contractuelles.



CAGE B | APPARTEMENT B431 | TYPE T3 | NIVEAU R+4



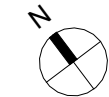
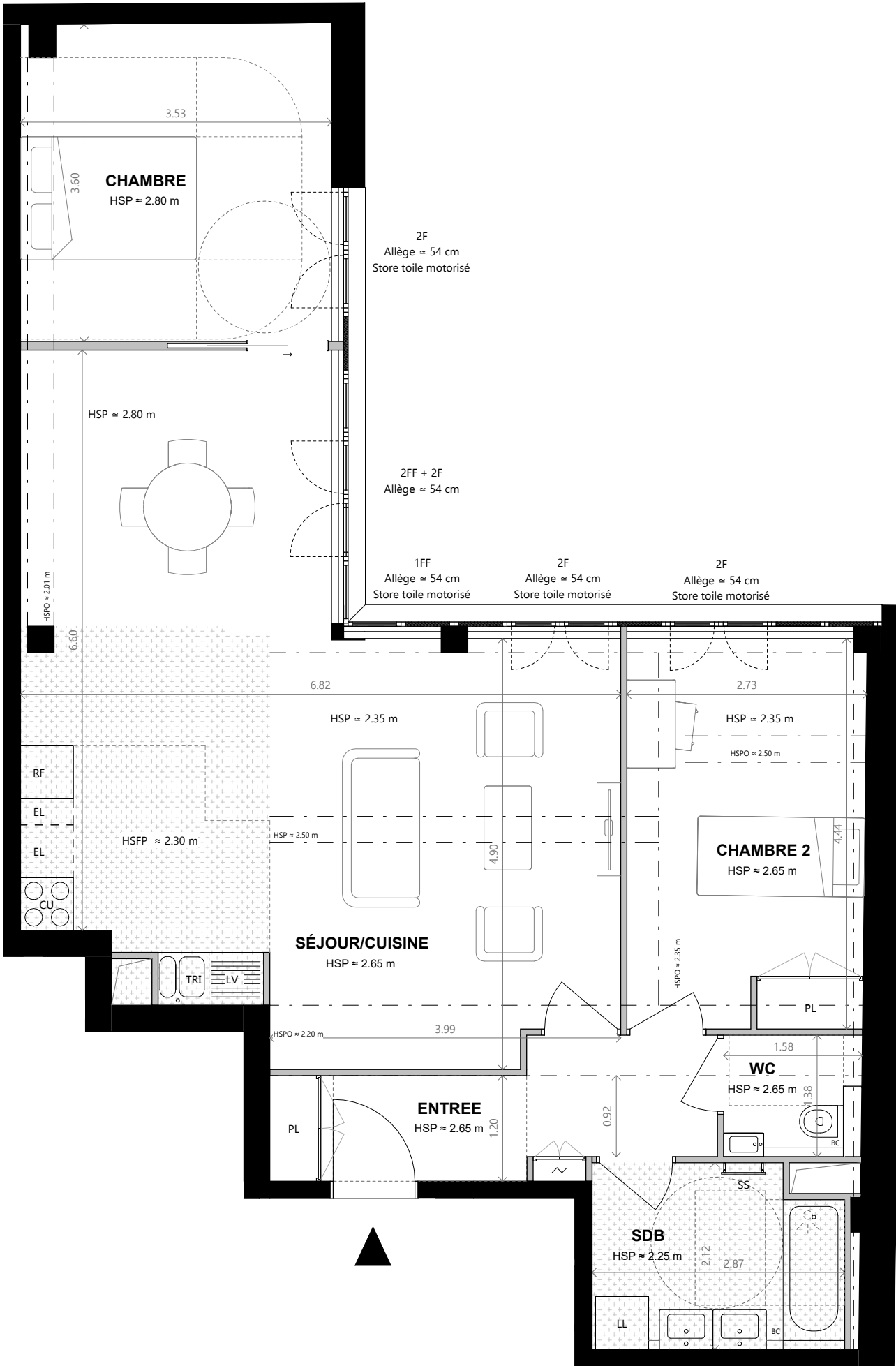
Indice C Novembre 2024

B431	
SÉJOUR/CUISINE	41.1 m ²
CHAMBRE	12.7 m ²
CHAMBRE 2	11.9 m ²
ENTREE	6.7 m ²
SDB	5.8 m ²
WC	2.0 m ²
SURFACE HABITABLE	
80.1 m ²	

PV : pare vue	PL : placard
LL : lave-linge	PF : porte fenêtre
LV : lave-vaisselle	F/FF : fenêtre / fenêtre fixe
SS : sèche serviette	FC : fenêtre coulissante
RF : réfrigérateur	FS : fenêtre à soufflet
CU : plaques de cuisson	ST : store
TRI : emplacement pour le tri	EP : descente pluviale
EL : emplacement libre	GC : garde-corps
PFC : porte fenêtre coulissante	BC : banquette carrelée
gaine technique	
emplacement technique électrique du logement	
soffite et faux-plafond	
retombées poutres	HSP = Hauteur sous plafond
cloison fusible démontable	HSFP = Hauteur sous faux plafond
possibilité de placard non réalisé	HSPO = Hauteur sous poutre



155 rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 55 20 31 31
www.groupe-ogic.fr



NB 1 : Le mobilier présent dans les chambres et séjours est placé à titre indicatif et n'est pas compris dans la vente. NB 2 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l 'appartement. Les surfaces sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction de contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l 'équipement. Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne serait être inférieure à 2,00 m. Les éléments de mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif. NB 3 : Le sens de platelage est dessiné à titre indicatif. NB 4 : Les illustrations demeurent non contractuelles.